

Rabat, le **24 MAI 2021**

**DECISION D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE**  
**(1) UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE**

45/2021

**Le Président du Directoire de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades**

- Vu la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le Dahir n°1.96.124 du 14 Rabii 1417 (30 août 1996) et notamment ses articles 103 et 104 ;
- Vu la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1.03.195 du 16 Ramadan 1424 (11 novembre 2003) et notamment son article 8 ;
- Vu la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 06 Hijja 1433 (22/10/2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises Publics ;
- Vu le Décret n°2-08-546 du 5 Kaada 1429 (4 novembre 2008) autorisant la création de la société anonyme dénommée « Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades », par abréviation « SONARGES » ;
- Vu les statuts de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades ;
- Vu les pouvoirs conférés au Président du Directoire de la SONARGES, en vertu du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 15 juin 2016, notamment la résolution n° 3 ;
- Vu la loi-cadre au titre de l'année 2021 ;
- Vu le résultat de l'appel à candidature n° 19/2021 du 9 février 2021 ;
- Vu les nécessités de service.

**Décide**

**Article Un :** La Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades lance un Appel à Candidature pour le recrutement de (1) un Technicien de Maintenance.

**Article Deux :** L'appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 35 ans maximum ;
- Technicien en Génie électrique, électrotechnique, électromécanique ou maintenance des systèmes électriques... Les diplômes délivrés par les écoles privées ou établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ;
- Une expérience professionnelle est souhaitable ;

**Article Trois :** Relevant de la Direction Technique, le Technicien de Maintenance aura comme missions :

- I. L'exploitation et la maintenance du lot courant fort HTA/HTB.
- II. L'exploitation et la maintenance du lot fluide.

**Article Quatre :** Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation signée par le candidat, adressée à Monsieur le Président du Directoire de la SONARGES ;

- Le Curriculum Vitae (CV) indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- La Fiche de Candidature à remplir, téléchargeable depuis le site [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des documents justifiant la situation administrative de l'intéressé (Diplômes, attestations de travail...). Pour les diplômes délivrés par des organismes privés ou étrangers, prière de joindre l'attestation d'équivalence ;

#### **Article Cinq : Date et lieu de dépôt des candidatures**

Les candidats sont tenus d'envoyer par poste 'le cachet de la poste faisant foi' ou de déposer leurs dossiers de candidature avant le **15 JUNE 2021** à 17h00 au Bureau d'ordre du siège de la SONARGES, sis au Complexe Sportif Moulay Abdellah, avenue Hassan II, 10 000 - Rabat. Les dossiers devront être mis dans des plis fermés précisant le poste à pourvoir.

*NB : Tout dossier de candidature incomplet ou reçu après la date limite sera rejeté.*

#### **Article Six : Modalités d'examen des candidatures**

L'étude préliminaire des dossiers parvenus à la SONARGES en vue de s'assurer de l'adéquation des profils des candidats avec les qualifications du poste à pourvoir ;

La présélection et le concours d'évaluation seront effectués par une commission désignée à cet effet ;

Les résultats du concours seront publiés :

- Sur les sites [www.sonarges.ma](http://www.sonarges.ma) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).
- Par affichage dans les locaux de la SONARGES.

#### **Article Sept : Date et lieu du concours**

Les candidats sélectionnés sur dossier seront convoqués à un concours écrit, dont la date et le lieu du déroulement seront indiqués ultérieurement.

Le Président du Directoire  
Abdelkader ROBOA

